



Compte-rendu du Conseil de Quartier Val-de-Bière

lundi 03 février 2020

Membres présents :

Jean-Marie Truffaut, Pascal Guérin, Danielle Rivier, James Benenson, Jean-Luc Neveu, Véronique Lacoffrette, Guy Pellier, Claudine Bourgeois, Sandrine Zeller, Clémence Daudier-Twitchin

ORDRE DU JOUR

- présentation du courrier de présentation du Conseil de Quartier
- point sur la réunion de chantier Intermarché
- point kiosque Parc Picasso
- Organisation Fête du Printemps 2020

Présentation du «courrier de présentation du Conseil de Quartier»

document révisé, présenté par James

Suggestions : faire apparaître le nom de la ville de Gentilly, autre adresse mail ?

Point sur la réunion de Chantier

(CR complet transmis à la liste de diffusion « Chantier » et sur googlegroups)

nouvel interlocuteur sur place M. Soares (boîte aux lettres entrée rue du Moulin de la Roche)

Point Kiosque Parc Picasso (budget participatif 2018)

début des travaux début mars 2020 (courrier de M Fivaz), devrait être prêt pour la Fête de Printemps

Organisation de la Fête du Printemps 26 avril 2020 matin

- discussion sur le choix des ateliers à proposer : réduire les activités
- récompense : sachet de bonbons/gâteaux (mais réduire les quantités)
- inauguration du Kiosque : spectacle ? à définir et réserver

Points divers

- prochaine réunion des Projets Participatifs, mardi 4 février (salle du Jardin de la Paix) : Pascal Guérin est coopté pour être le représentant du CdQ VdB au Jury des projets participatifs 2020

- réunion de chantier « métro KB » samedi 8 février 10h: proposer 2 membres du CdQ
=> James Benenson et Véronique Lacoffrette

- suggestion de rédiger un courrier émanant du cdQ pour évoquer les « problèmes de circulation pour l'entrée dans Paris » (s'inspirer de l'article du dernier Arcueil ANC dans lequel le Maire interpelle le Conseil Régional)

- demande de système pour collecter les déchets verts (demande d'un point de collecte à Gentilly même) car pour le moment, pas de solution satisfaisante :

3 points de collectes dans les villes alentours

Les déchèteries mobiles Proxutri vous accueillent de 9h à 13h.

Conditions d'accès : résidents du VdB

1er Samedi de chaque mois : av Doumer, (parking de la mairie) à Arcueil

2e Samedi : 104 avenue Gabriel Péri à Cachan (L'Hay)

3e Samedi : Rue Sambat (en face du CTM) au Kremlin Bicêtre

4e Samedi : 19-23 avenue de l'Epi d'Or à Villejuif

2 Conditions d'accès :

L'accès à la déchèterie mobile est gratuit et exclusivement réservé aux particuliers résidant sur la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre.

Lors de votre venue, merci de présenter à l'agent d'accueil un **justificatif de domicile** et une **pièce d'identité**.

L'accès à la déchèterie mobile est autorisé aux véhicules légers de moins de 3,5 tonnes et aux véhicules particuliers attelés d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg

L'accès de la déchèterie mobile est interdit à toute personne non déposante, ainsi qu'à tout récupérateur non autorisé.

Règlement complet disponible sur le site de la CAVB : www.agglo-valdebièvre.fr

3 Déchets acceptés :

La déchèterie mobile Proxutri® vous permet de déposer et trier les déchets qui ne sont pas collectés par les moyens habituels (en bornes d'apport volontaire ou en porte-à-porte) :



Encombrants
(meubles, literie, etc...)



Gravats inertes issus du bricolage familial (carrelage, briques, ...)



Gros cartons



DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques
(ordinateur, lave-linge, réfrigérateur, aspirateur, téléviseur, ...)



Ferrailles



DDD : déchets dangereux diffus (pots de peinture, bidons d'huile minérale ou de solvants d'origine ménagère, ...)



Bois et déchets végétaux